

Une structure originale : la BIU de Montpellier

par Pierre Gaillard

Comme son nom l'indique, la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier (BIU) est un établissement commun aux trois universités de Montpellier : Montpellier I (droit et sciences économiques, sciences du vivant et de la santé, sport) ; Montpellier II (sciences et techniques) ; Montpellier III-Paul-Valéry (lettres et sciences humaines).

Son fonctionnement est organisé par une convention interuniversitaire signée le 17 février 1993 par les présidents des trois universités, en application du décret et de l'arrêté du 4 juillet 1985. La BIU est rattachée administrativement à l'université Montpellier III. Voté par le conseil de la BIU, le budget se monte à environ 26 millions de francs. Il est réparti entre des services communs et les bibliothèques universitaires proprement dites.

C'est à la direction de la BIU que revient, en plus des tâches de gestion administrative (personnel, paie, finances, etc.), la mise en œuvre de la politique générale de l'établissement : harmonisation des politiques documentaires, informatisation et réseaux, formation continue des personnels, patrimoine, conduite de projets communs (documentation électronique, réseau régional d'information sur internet, coopération internationale, réalisation d'un site Web, etc.). De plus, les services centraux de la BIU mettent en tant que de besoin à la disposition des BU de Montpellier des services mutualisés sous la forme d'ateliers

(multigraphie, restauration, microfilmage). Le suivi des constructions nouvelles et la politique de communication interne sont également assurés par la direction de la BIU.

La BIU comprend neuf bibliothèques universitaires implantées au sein de l'université qu'elles desservent :

Montpellier I

- BU de droit, sciences économiques et gestion
- BU de médecine centre-ville (1^{er} cycle et fonds patrimoniaux)
- BU de l'unité pédagogique médicale (UPM) médecine 2^e et 3^e cycles
- BU de pharmacie
- L'intégration des bibliothèques des UFR de STAPS (activités physiques et sportives) et d'odontologie est en cours

Montpellier II

- BU des sciences de Montpellier
- BU des sciences de Nîmes (site des Carmes)
- IUT de Béziers

Montpellier III

- BU des lettres et sciences humaines de Montpellier
- BU pluridisciplinaire (droit et lettres) du centre universitaire Vauban à Nîmes

Chaque BU dispose d'un budget qui lui permet d'élaborer, en fonction de particularités qui lui sont propres, une politique de documentation spécifique et d'organiser l'accueil de la communauté universitaire : prêt et prêt entre

bibliothèques, formation des usagers, accès à la documentation électronique, aux fonds précieux ou spéciaux (fonds Cocteau, collections de l'Insee, Acubase, musée Atger, etc.).

CHIFFRES 2000-2001

- **Usagers** : 57 000 (étudiants, enseignants, chercheurs, lecteurs autorisés)
- **Personnel** : 154 agents titulaires (contractuels et précaires non compris)
- **Horaires d'ouverture** : 10 h 30 par jour pour la majorité des sites
- **Acquisitions annuelles** : 30 000 ouvrages
- **Périodiques en cours** : 3 030
- **Collections totales** : 1 800 000 documents environ
- **Budget annuel** : 26 millions de francs

LES BÂTIMENTS

Surface totale des BU : 41 398 m²

- BU de droit, sciences économiques et gestion : 15 000 m² (mise en service : janvier 2000)
 - BU de médecine centre-ville : 1 512 m²
 - BU de médecine UPM : 1 474 m²
 - BU de médecine Nîmes : 600 m²
 - BU de pharmacie : 3 072 m²
 - BU des sciences (Montpellier) : 6 614 m² (dont 1 500 m² mis en service au printemps 2001)
 - BU des sciences (Nîmes) : 600 m² (ouverture : février 1999)
 - BU des lettres : 9 526 m² (dont 1 500 m² mis en service au début de 1999)
 - BU du centre universitaire Vauban à Nîmes : 3 000 m²
- Capacité d'accueil** : 4 350 places assises